

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 6 mai 2013 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE:

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2013.100

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 15.1 Vente de garage.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 18 mars 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Demande Marc Thériault et Gabriel Daneau – évènement 3.0 ;
 - 7.2 Tirage – location salle ;
8. Administration ;
 - 8.1 Vacances 2013 ;
 - 8.2 Séminaire Infotech ;
 - 8.3 Comité de sélection Carrefour Jeunesse Richmond ;
 - 8.4 Disposition ordinateur ;
 - 8.5 Rencontre député François Choquette 20 août 2013 ;
 - 8.6 Dépôt des états financier 2012 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mars 2013;
 - 9.2 Adoption du règlement de prévention incendie 394-2013 ;
 - 9.3 Camions incendie ;
 - 9.4 Achat équipements ;
 - 9.5 Dépôt du procès-verbal 16 avril 2013 ;
 - 9.6 Frais de garde ;
 - 9.7 Disposition camion incendie ;
 - 9.8 Défibrillateur ;
 - 9.9 Présentation camion incendie ;
 - 9.10 Ordinateur ;
 - 9.11 Oreillettes ;
 - 9.12 SIUCQ – Conférence Pavillon Georges Frédérique – 7 mai 2013 10h00 ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Lignage ;
 - 10.2 Nettoyage fossé ;
 - 10.3 Croix rang 12 Wendover ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 Assemblée annuelle CRSBP ;

- 11.1.2 Nouvel horaire ;
- 11.1.3 Règlement ;
- 11.1.4 Remerciement SSJB ;
- 11.1.5 Entente bibliothèque ;
- 11.2 Partance m'accompagne ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.1.1 Composteur domestique, formation ;
 - 12.2 Fluoration de l'eau potable ;
 - 12.3 Collecte des encombrants ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 8 AVRIL 2013;

2013.101

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter le procès-verbal du 8 avril 2013 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

2013.102

Considérant les déboursés en date du 6 mai 2013, déboursés effectués durant le mois :

Compte à payer durant le mois au 6 mai 2013 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires (avril 2013).....	10 337.15\$
*5825	Citoyen (remboursement taxes)	192.54\$
*5826	Citoyen (remboursement taxes)	162.58\$
*5827	Citoyen (remboursement taxes)	80.08\$
*5828	Citoyen (remboursement taxes)	38.02\$
5829	CEDBC (subvention foire des petits amis 2013)	350.00\$
5830	Mun. Village NDBC (camion auto pompe).....	106 401.76\$
5831	SIUCQ (2013)	1 014.20\$
*5832	Petite Caisse (eau, lait, poste...)	77.95\$
5833	Cogéco Cable (internet)	103.42\$
5834	Mun. Village NDBC (camion-citerne pompe)	93 299.10\$
5835	Mun. Village NDBC (unité d'urgence et citerne pompe).....	156 085.41\$
Total :	368 142.21\$

Compte à payer au 6 mai 2013

5836	Biolab (analyse d'eau)	107.33\$
5837	Centre informatique Drummond (poste de travail)	878.85\$
5838	Gilles Parenteau (remboursement dépenses congrès).....	781.98\$
5839	Michel Bourgeois (remboursement dépenses Copernic)	32.80\$
5840	MRC Drummond (quote-part mai 2013)	3 156.19\$
5841	Mun. Village NDBC (internet biblio).....	44.98\$
*5842	Poste Canada (poste journaux).....	55.64\$
5843	Protection incendie MCI (inspection annuelle des extincteurs).....	36.79\$
5844	Régie de Gestion des matières résiduelles (quote-part mai)	5 921.92\$
5845	Téléphone Guèvremont (mai).....	114.13\$
5846	T.J. D'eau (entretien pelouse hôtel de ville et halte)	862.32\$
5847	Industrielle Alliance (assurance collective).....	687.95\$
*5848	Visa Desjardins (poste 6 rouleaux).....	541.11\$
5849	Jean-Paul Desfossés (déneigement borne sèche rang 1 Horton) ..	240.00\$
5850	Hélène Ducharme (ménage 4 semaines).....	200.00\$
*5851	H.Paul Proulx (lettre huissier).....	90.74\$
5852	Michel Dubé Arpenteur (borne sèche).....	689.85\$
5853	Annulé	
5854	Salaires inclus dans les salaires d'avril 2013	

5855 à		
5858	annulés	
5859	Cégep de Drummondville (Bourse)	150.00\$
5860	Machinerie Benoit et Frère (balai mécanique)	724.35\$
5861	Ministre du Revenu du Québec (remise avril 2013)	2 843.41\$
5862	Receveur général du Canada (remise avril 2013).....	1 272.71\$
5863	Xerox (photocopies).....	219.59\$
5864	Camion auto DL (changement d'huile).....	45.99\$
Total :	19 698.62\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 387 840.83\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

Madame Dominique St-Germain, coordonnatrice de la bibliothèque est venue se présenter au conseil et nous transmettre ses objectifs concernant la bibliothèque.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 DEMANDE MARC THÉRIAULT ET GABRIEL DANEAU – ÉVÈNEMENT 3.0;

Lecture de la demande et explications. Lorsque les promoteurs auront un terrain et une entente avec les propriétaires, ils reviendront représenter leur demande au conseil.

7.2 TIRAGE – LOCATION SALLE;

Le tirage au sort est fait et il ne reste que le 26 et le 31 décembre 2013.

8. ADMINISTRATION;

8.1. VACANCES;

2013.103

Considérant que la directrice aimerait répartir ses vacances estivales comme suit : 2 semaines du 22 juillet au 2 août 2013 et 1 semaine en journée séparée soit les 18 juillet, 5, 12, 26, 27 août 2013;

Considérant que l'inspecteur aimerait répartir ses vacances annuelles comme suit : 2 semaines de la construction;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser la directrice générale et l'inspecteur municipal à prendre leurs vacances tel que demandé.

Il est également résolu de fermer le bureau municipal les 2 semaines de la construction soit du 22 juillet au 2 août 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.104

8.2 SÉMINAIRE INFOTECH;

Considérant la tenue du séminaire annuel d'Infotech le 9 mai 2013 à Drummondville;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 150\$ plus taxes et d'inscrire la directrice générale. Que les frais de déplacement et représentation soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 COMITÉ DE SÉLECTION – CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RICHMOND;

Madame Jacqueline Demers nous a représenté et nous fait un résumé de la rencontre.

2013.105

8.4 DISPOSITION ORDINATEUR;

Considérant que l'on doit se départir de vieux ordinateurs désuets et non fonctionnels;

Considérant l'offre du centre informatique Drummond de formater le disque et vider les ordinateurs de leurs données en échange des pièces;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard,, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'envoyer les vieux ordinateurs au Centre informatique Drummond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ FRANÇOIS CHOQUETTE – 20 AOÛT 2013;

Le député viendra visiter des entreprises dans notre municipalité et aimerait rencontrer le conseil lors d'un dîner conjointement avec le village.

2013.106

8.6 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER 2012;

Considérant la présentation des états financiers 2012 par madame Diane Fortin, comptable agréée de la firme FBL;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les états financiers 2012 tels que déposés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURE AU 31 MARS 2013 ;

2013.107

Considérant la facture en date du 31 mars 2013 au montant créditeur de 19 302.47\$

Considérant qu'une fausse alarme (feu à Aston Jonction) qui en réalité est une erreur nous a été facturée ;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter la facture telle quelle et de faire venir les enregistrements des appels afin de savoir d'où vient l'erreur.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 RÈGLEMENT DE PRÉVENTION INCENDIE 394-2013;

En attente du modèle de Drummondville uniformisé à toutes les municipalités de la Région.

9.3 CAMIONS INCENDIE;

2013.108

Considérant que tous les camions sont maintenant arrivés;

Considérant que nous avons du devancer les déboursés suivant

	Facture <u>totale</u>	Notre Part <u>33,60%</u>
Camion-citerne pompe	277 675,88 \$	93 299,10 \$
Camion unité d'urgence	186 864,02 \$	62 786,31 \$
Camion-citerne pompe	277 675,88 \$	93 299,10 \$
Camion auto pompe	316 671,91 \$	106 401,76 \$
 total :	<u>1 058 887,69 \$</u>	<u>355 786,60 \$</u>

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'entériner les chèques émis et de financer comme suit :

<u>Financement</u>	
Montant règlement d'emprunt	239 601,00 \$
Fond incendie	40 408,32 \$
Surplus accumulé	75 777,28 \$
Total	<u>355 786,60 \$</u>

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.4 ACHAT ÉQUIPEMENTS :

2013.109

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 2 octobre 2012;

Considérant l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et ou services;

Considérant les prix reçus :

	Aréo-Feu	CMP Mayer
8 ceintures de pompiers	264.00\$	264.00\$
2 lances	620.00\$	1 230.00\$

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser l'achat de 8 ceintures et 2 lances chez Aréo-Feu au coût de 884.00\$ plus taxes.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.5 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL;

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton tenu le 16 avril 2013.

2013.110

9.6 FRAIS DE GARDE;

Considérant le refus en date du 7 février 2013 par les officiers incendie de l'échelle salariale proposée pour les frais de garde;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 16 avril 2013;

Considérant que le directeur incendie, M. Styven Lafrenière et l'officier M. Louis-Philippe Allard ont confirmé lors de la rencontre du comité incendie ne pas faire de nouvelles demandes d'ajustement salariales pour les frais de garde avant 2022;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser la rémunération pour un(1) officier par fin de semaine répartie entre les cinq(5) officiers de mai 2013 à décembre 2022 à 100.00\$ par fin de semaine.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.111

9.7 DISPOSITION CAMIONS INCENDIE;

Considérant l'achat de nouveaux camions incendie;

Considérant l'application de la politique relative à la disposition d'actifs;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 16 avril 2013;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser la mise en vente des camions incendie par appel d'offre selon le prix de base suivant :

Autopompe et unité de service	1 500.00\$
Citerne	4 000.00\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.8 DÉFIBRILLATEUR ;

Ne donne pas suite.

2013.112

9.9 PRÉSENTATION CAMIONS INCENDIE;

Considérant l'achat de quatre(4) nouveaux camions incendie;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 16 avril 2013;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'organiser deux portes ouvertes : soit le 2 juin 2013 à Ste-Clotilde et le 9 juin 2013 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil de 13h00 à 16h00 afin de présenter les nouveaux camions incendie à la population. Un montant de 500.00\$ est alloué par le village et la paroisse à cet effet pour la porte ouverte de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.113

9.10 ORDINATEURS;

Considérant que le disque dur de l'ordinateur portable du service incendie a dû être changé;

Considérant la politique relative à l'acquisition de biens et ou services;

Considérant les prix reçus : 9^e bit 269.99\$ plus taxes, Buropro 329,99\$ plus taxes;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 16 avril 2013;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser l'achat du logiciel Microsoft Office au coût 269.99\$ plus taxes chez 9^e Bit.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.114

9.11 OREILLETES;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 16 avril 2013;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'achat de cinq(5) oreillettes pour un coût maximum de 15.00\$ chacune.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.12 SIUCQ – CONFÉRENCE PAVILLON GEORGES FRÉDÉRIK – 7 MAI 10H00;

Les informations sont données concernant la conférence de presse.

10 VOIRIE ET URBANISME;

10.1 LIGNAGE DE RUES;

2013.115

Considérant qu'il y a lieu de faire le marquage des chaussées,

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne d'autoriser l'inspecteur municipal à faire exécuter le marquage des chaussées par la firme «Marquage et traçage du Québec». Une somme de 6 000\$ est autorisée par ces travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.2 NETTOYAGE DE FOSSÉ;

2013.116

Considérant que des demandes de nettoyage de fossé au chemin du pont Mitchell et au rang de la Rivière ont été présentées,

Considérant que ces demandes sont justifiées,

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort d'autoriser l'inspecteur municipal à exécuter des travaux de nettoyage de fossé aux endroits identifiés. Une somme de 3 000\$ est autorisée pour les travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 CROIX 12^E RANG WENDOVER;

2013.117

Considérant la demande d'un citoyen qui aimerait que la croix dans le 12^e rang de Wendover soit repeinte;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser et de demander aux Chevaliers de Colomb de repeindre et restaurer la croix du 12^e rang de Wendover.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

Rapport de comité

2013.118

11.1.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE CRSBP;

Considérant l'assemblée annuelle 2013 le 7 juin prochain à Nicolet;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de nommer madame Jacqueline Demers au titre de représentante de notre municipalité auprès du CRSBP et d'autoriser madame Demers à assister à l'assemblée annuelle 2013 du CRSBP. Que les frais de déplacement et de représentation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ASSEMBLÉE ANNUELLE CRSBP – COORDONNATRICE;

2013.119

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser Mme Dominique St-Germain, coordonnatrice et à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio qui se tiendra le 7 juin 2013 à Nicolet. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives. Payable 50/50 avec le village.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.2 NOUVEL HORAIRE;

2013.120

Considérant la recommandation de la coordonnatrice Mme Dominique St-Germain suite à une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque municipale;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser le nouvel horaire suivant pour la bibliothèque :

Lundi 9h30 à 11h00
Mardi 18h30 à 20h00
Samedi 9h30 à 11h00

(ajout 1/2hre le mardi et samedi)

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.3 RÈGLEMENT;

2013.121

Considérant la recommandation du CRSBP à la coordonnatrice Mme Dominique St-Germain lorsqu'elle a suivi sa formation dispensée gratuitement pour les nouvelles coordonnatrices;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter les règlements de la bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tel que présenté à l'annexe « A ».

Annexe A

RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

FRAIS D'INSCRIPTION :

Résidents : gratuit (par personne), gratuit (par famille)

Non résidents : N/A (par personne), N/A (par famille)

HEURES D'OUVERTURE :

LUNDI de **9h30 à 11h00**

MARDI de **18h30 à 20h00**

SAMEDI de **9h30 à 11h00**

NOMBRE DE PRÊTS :

cinq (5) volumes

deux (2) périodiques

un (1) cédérom

DURÉE DU PRÊT :

La durée du prêt régulier est de trois (3) semaines.

RESPONSABILITÉS DE L'ABONNÉ :

- L'abonné est responsable des documents qu'il a empruntés. Les coûts à défrayer pour les documents perdus ou endommagés correspondent à l'échelle annuelle des coûts normalisés des documents.
- L'abonné n'est pas autorisé à prêter ses documents à une autre personne.
- En date du 7 mai 2013, chaque abonné qui remet les documents empruntés après la date d'échéance paie une amende établie comme suit :
 - ✓ abonné adulte : 0,05 \$ par document / par jour de calendrier ou d'ouverture;
 - ✓ abonné jeune : 0,05 \$ par document / par jour de calendrier ou d'ouverture.
- **S'il y a plusieurs personnes par famille, chacun paie son retard.**
- L'abonné doit protéger les documents empruntés contre les intempéries lors de leur transport.
- La catégorie d'abonnés « jeune » est constituée d'abonnés âgés de moins de 14 ans.
- La catégorie d'abonnés « adulte » est constituée d'abonnés âgés de 14 ans et plus.

NOMBRE MAXIMAL :

Le nombre maximal de renouvellement permis à un abonné pour un même document est de deux (2) renouvellements à condition que ce document ne soit pas déjà réservé à un autre abonné.

RESPONSABILITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Le règlement prévoit que la bibliothèque a le pouvoir de suspendre les privilèges d'un abonné dans le cas de factures impayées, de dommages régulièrement causés aux documents empruntés ou à la suite d'un manque de civisme ou de tout autre comportement jugé incorrect par le comité de la bibliothèque.

Nous désirons faire de la bibliothèque un endroit agréable, calme et convivial. Nous vous remercions de votre compréhension.

Vous servir est un plaisir!!! Vous revoir est un privilège!!!

Merci d'être abonné à la bibliothèque et bienvenue aux nouveaux membres.

Dominique St-Germain
coordonnatrice

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.4 REMERCIEMENT SSJB;

2013.122

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à la Société St-Jean-Baptiste section local Bon-Conseil pour l'aide financière au montant de 287\$ pour l'achat de volumes pour la bibliothèque municipale.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.5 ENTENTE BIBLIOTHÈQUE;

2013.123

Considérant que le village a dénoncé en 2012 l'entente de bibliothèque;

Considérant que lors de notre dernière rencontre les deux conseils se sont entendus sur une entente d'échange de service équitable pour les deux municipalités;

Considérant que l'entente de la bibliothèque venait à échéance le 4 mai 2013;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu de négocier une nouvelle entente basée sur un échange des services équitables et qu'en attente de cette entente les modalités de l'ancienne entente s'appliquent.

Qu'une rencontre des deux conseils soit prévue pour discuter de la nouvelle entente

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.6 PARTANCE M'ACCOMPAGNE

Lecture d'une lettre reçue de Partance m'accompagne.

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.1 COMPOSTEUR DOMESTIQUE FORMATION;

2013.124

Considérant l'offre de la Régie intermunicipale de Gestion des Déchets du Bas St-François d'offrir à notre population une formation au sujet du compostage;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser la formation le 28 mai sous la même forme que l'an passé. Qu'un montant de 20\$ en crédit sera accordé sur l'achat d'un bac lorsqu'un contribuable achètera un composteur après avoir suivi la formation le soir même de la formation.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12.2 FLUORATION DE L'EAU POTABLE;

Ne donne pas suite.

12.3 COLLECTE DES ENCOMBRANTS;

La prochaine collecte sera le 17 mai prochain.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

15.1 VENTE DE GARAGE

2013.125

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu résolu d'autoriser les ventes de garage sans frais de permis les 8 et 9 juin 2013 dans le cadre de la semaine des municipalités.

2013.126

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 22h03

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière